



INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS

COMMUNE DE GIERES

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PPR INONDATION ISERE AMONT

Avertissement : seuls les plans de zonage papier
des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
Zones d'interdiction	I, I1, I2, I3 Crues de l'Isère
Champs d'inondation contrôlée	
Zones de contraintes particulières	Localisation du risque ***
Zones de contraintes moyennes	a : espaces agricoles
Zones de contraintes faibles	s : champs d'inondation contrôlée
Zones de contraintes faibles (rue historique et remontées de nappe)	u : zones urbaines ou d'activités existantes et futures
	n : espaces naturels
Périmètre de la crue historique	Brèches
Limites communales	Ouvrages hydrauliques
Parcelles cadastrales	Occupation des sols par photogrammétrie (AD Isère Drac Romanche - 1999 à 2001)
Bati	

Réalisation : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

Edition : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

ECHELLE : 1/25 000

